



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

13 Mars 2008

ENTENTE ENTRE MIRARCO ET LE CENTRE CANADIEN DE RAYONNEMENT SYNCHROTRON POUR L'EXPLOITATION MINIÈRE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

VANCOUVER – Le protocole d'entente qu'ont signé, aujourd'hui à la Conférence GLOBE 2008, le Centre canadien de rayonnement synchrotron (CCRS) et la Société de recherche appliquée en innovation minière et de réhabilitation (MIRARCO) vise à jeter une lumière synchrotronique sur les questions environnementales qu'envisagent l'industrie minière.

« MIRARCO est très fière de jeter les ponts entre l'industrie et les chercheurs de divers établissements, a dit M. Steve Hall, président de MIRARCO. L'ensemble du secteur des ressources et nous bénéficierons considérablement de cette collaboration. »

« Le Centre canadien de rayonnement synchrotron se réjouit des perspectives de recherche qui naîtront de cette entente, a exprimé M. Jeffrey Cutler, directeur associé des recherches en science industrielle du CCRS. En appliquant des techniques synchrotroniques aux questions environnementales non résolues du secteur des ressources naturelles, nous avons acquis, à l'échelle mondiale, une réputation d'avant-gardisme. Nous avons hâte de conjuguer nos compétences à l'expertise et à l'expérience de MIRARCO. »

L'objectif de l'entente entre le CCRS et le Centre pour le contrôle de l'environnement de MIRARCO est d'élaborer, avec des partenaires de l'industrie des minéraux, des projets concertés de recherche qui s'appuient sur les techniques synchrotroniques d'analyse aux rayons X pour déterminer les formes chimiques des éléments potentiellement nocifs auxquels s'expose l'industrie dans le cadre de l'exploitation, du traitement et de la gestion des ressources. Ces connaissances serviront ensuite à l'industrie pour valider les normes de sécurité, satisfaire aux exigences réglementaires et élaborer des stratégies correctives.

Déjà en cours, le premier projet de l'entente, en collaboration avec Vale Inco Ltd., emploie le CCRS pour préciser la quantité de nickel et d'autres métaux lourds, ainsi que les formes chimiques de ceux-ci, qui se trouvent dans la matière particulière des filtres à air pendant la minéralurgie. Pour contribuer à l'interprétation des données synchrotroniques, les chercheurs de MIRARCO fournissent des renseignements détaillés en matière de minéralogie, chimie et d'optique électronique.

« Ce projet démontre très bien combien le CCRS et MIRARCO viennent appuyer l'industrie, a affirmé M. Mike Dutton, directeur des sciences de la santé et de l'environnement à Vale Inco. Je crois que leur travail ouvrira les yeux de beaucoup de gens de l'industrie minière. »

-30-

-SUITE-

Au sujet de MIRARCO

Une entreprise de recherche et développement à but non lucratif, propriété de l'Université Laurentienne, à Sudbury (Ontario), au Canada, la Société de recherche appliquée en innovation minière et de réhabilitation (MIRARCO) se spécialise dans l'industrie des ressources naturelles et l'environnement. MIRARCO seconde l'industrie et tous les paliers du gouvernement dans la résolution de problèmes au moyen de recherches appliquées innovatrices effectuées par des équipes individualisées de scientifiques, d'ingénieurs et de chercheurs-étudiants des universités et collèges. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter www.mirarco.org.

Au sujet du CCRS

Situé à l'Université de la Saskatchewan, le Centre canadien de rayonnement synchrotron, le centre national pour la recherche synchrotrique au pays, est un puissant instrument de recherche pour les universités et l'industrie dans un éventail de secteurs, y compris les sciences de l'environnement, l'énergie et les ressources naturelles, les sciences de la santé et de la vie et les technologies de l'information. Le financement du CCRS est assuré par le gouvernement du Canada, le CRSNG, le CNRC, les IRSC, le gouvernement de la Saskatchewan et l'Université de la Saskatchewan. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter www.lightsource.ca/media/quickfacts.php.

Note : Le protocole d'entente sera signé le jeudi 13 mars, à 10 h 15, au stand du CCRS (n° 1201) à la conférence GLOBE 2008. MM. Jeff Cutler et Graeme Spiers, directeur du Centre pour le contrôle de l'environnement de MIRARCO, seront à la disposition des journalistes.

Renseignements

M. Matthew Dalzell
Coordonnateur des communications
Centre canadien de rayonnement synchrotron
(306) 657-3739, cellulaire : (306) 227-0978
matthew.dalzell@lightsource.ca

M. Graeme Spiers
Directeur du Centre pour le contrôle de l'environnement
MIRARCO
(705) 675-1151, poste 5087, cellulaire : (705) 698 6975
gspiers@mirarco.org

M. Mike Dutton
Directeur, Sciences de la santé et de l'environnement
Vale Inco Ltd.
(416) 361-7913
mike.dutton@valeinco.com